

Zurich Suisse augmente les prestations garanties pour les assurances vie soumises au paiement de primes

Zurich Suisse
www.zurich.ch

Compagnie d'assurances
«Zurich» «Zürich»
Lebensversicherungs-
Gesellschaft

Media Relations
Thurgauerstrasse 80
Postfach
8085 Zürich
Telefon +41 (0)44 628 75 75
media@zurich.ch

Zurich, 16 février 2009 – Les clients Zurich profitent dès maintenant d'une sécurité encore plus importante et de prestations encore meilleures, car Zurich Suisse augmente les prestations en cas de décès et en cas de vie garanties pour les assurances vie financées au moyen de primes périodiques. Pour les personnes privées, de telles assurances de capital sont des solutions de prévoyance attractives en particulier en période économique volatile.

Les assurances vie sont principalement des solutions très attractives pour la prévoyance privée. C'est justement lors d'une situation boursière volatile que ses avantages jouent un rôle particulièrement important. Elles ne garantissent pas seulement le capital en cas de décès ou les prestations d'incapacité professionnelle, mais également les prestations de cas de vie à la fin de la police. «Vu l'insécurité actuelle et la haute volatilité régnant sur les marchés financiers, il est très important pour nous d'offrir une sécurité encore supérieure à nos clients», explique Yvonne Lang Ketterer, CEO Vie Zurich Suisse. «Nous avons de ce fait augmenté la prestation de cas de vie sur notre assurance vie traditionnelle et offrons à nos clients ainsi une solution de prévoyance encore plus attractive». Cette augmentation vaut pour les assurances vie financée au moyen de primes périodiques dans la prévoyance libre et liée (3a et 3b) déjà à partir d'une prime mensuelle d'environ 110 CHF et une somme d'assurance de 30'000 CHF.

Aborder à temps la prévoyance privée – les jeunes en profitent le plus

Au vu de l'évolution démographique actuelle de la société, la prévoyance privée gagne en importance, en particulier pour les jeunes et les familles. Celui qui économise régulièrement pour la vieillesse et commence à temps pourra jouir d'une plus grande flexibilité lors du départ en retraite.

L'augmentation des prestations de garantie touche donc en particulier ce segment. Pour un homme de 30 ans, la prestation de garantie augmente de 6 pourcent pour une prime de 4'000 CHF (âge final supposé: 65). «Nous sommes convaincus avec cette mesure de pouvoir contribuer de manière utile et effective à encourager une prévoyance privée sûre» continue Yvonne Lang Ketterer.

Les assurances vie jouissent d'une protection légale particulière...

La loi sur la surveillance des assurances (LSA) prescrit qu'une société d'assurances doit garantir à tout moment tous les droits des assurés des second et troisième piliers. Elle doit toujours couvrir ses obligations correspondantes à 100 pour cent. Les valeurs de placement nécessaires pour cela doivent être recensées et placées dans ce que l'on appelle un patrimoine lié. Elles demeurent même en cas de faillite invraisemblable de l'assureur réservées pour les droits de l'assuré.

..... et offrent de nombreux avantages

Les assurances vie permettent une constitution de capital ciblée avec des intérêts garantis du capital d'épargne durant la durée entière. Les prestations de cas de décès et de vie garanties offrent une sécurité financière de la famille ou des personnes proches. De plus, les assurances vie garantissent des privilèges de faillite, de favorisation et de succession supplémentaires ainsi que, sous certaines conditions, des avantages fiscaux.

«Zurich» **Compagnie d'Assurances (Zurich Suisse)** est en charge de la clientèle privée et des affaires entreprises de Zurich Financial Services Group en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Elle est l'une des plus importantes compagnies d'assurances de Suisse et se présente sur le marché sous les marques Zurich et Zurich Connect.

Zurich Financial Services Group (Zurich) est un prestataire de services financiers dans le domaine de l'assurance, doté d'un réseau mondial de filiales et de bureaux en Amérique du Nord et en Europe, mais aussi en Asie-Pacifique, en Amérique latine et dans d'autres marchés. Fondé en 1872, le Groupe dont le siège social est à Zurich en Suisse, compte environ 60 000 collaborateurs et sert ses clients et partenaires dans plus de 170 pays.

Pour des informations complémentaires:

Service Médias Zurich Suisse

Tél. 044 628 75 75

E-mail: media@zurich.ch

Cette communication peut être consultée sur www.zurich.ch